

INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE AU 31/12/2025

FPCI Elevation Immo Opportunités

SFDR – Article 8

ELEVATION
Capital Partners

I. Présentation de la société de gestion et du véhicule d'investissement

Fondée en 2015, Elevation Capital Partners est la société de gestion du Groupe Inter Invest.
Elle déploie 3 stratégies d'investissement distinctes : Private Equity, Fonds de fonds, Real Estate.
Partenaire engagé aux côtés des entrepreneurs, Elevation Capital Partners les accompagne dans la réalisation de leurs ambitions.
Profondément ancrée dans l'économie réelle, elle s'emploie à créer de la valeur à long terme pour ses investisseurs. L'innovation, l'engagement et la simplicité guident sa démarche d'investisseur responsable, tournée vers la transformation des défis économiques en opportunités.

Le FPCI Elevation Immo Opportunités a pour objet la constitution d'un portefeuille de participations prises dans des sociétés actives dans le secteur de l'immobilier (développement, réhabilitation, transformation) ou de l'immobilier géré (exploitation commerciale d'actifs immobiliers), et présentant selon la société de gestion un potentiel de développement en vue de réaliser une plus-value lors de leur cession.
Le fonds cible principalement des sociétés exerçant l'activité de marchand de biens, de réhabilitation et d'exploitation commerciale d'actifs immobiliers (immobilier géré : hôtellerie, hôtellerie de plein air, résidence avec services, coworking, coliving, etc.), ainsi que des sociétés exerçant une activité de promotion immobilière.

II. Cas d'usage

Dans le cadre de la campagne 2026 (arrêtée sur les données au 31/12/2025) voici les résultats liés au suivi ESG des participations de la verticale de gestion Private Equity – Immobilier :

Taux de réponse des participations aux questionnaires ESG	100 %
Score ESG moyen des participations	68 %
Taux d'alignement des scores ESG aux scores minimum	100 %

III. Informations règlementaires

A. Résumé

Le FPCI Elevation Immo Opportunités est un fonds promouvant des caractéristiques sociales et environnementales et investi dans des sociétés dont le siège social ou l'activité principale est située en France ou en Europe.

La société de gestion est un investisseur engagé et actif auprès de ses participations, convaincu que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») contribuent au développement, à la création de valeur et à la résilience des entreprises.

Le fonds a défini des processus d'investissement et d'accompagnement des entreprises de son portefeuille intégrant les critères ESG, ainsi que des outils d'analyse ESG déployés tout au long du cycle d'investissement.

Il investit 100 % de l'actif net en titres alignés sur les caractéristiques environnementales et

sociales définies dans son annexe SFDR (voir annexe du présent document).

L'approche ESG mise en œuvre s'articule autour de 4 volets :

- Une exclusion sectorielle de secteurs controversés (dont la liste est précisée dans la section « Stratégie d'investissement du fonds ») ;
- Une analyse des risques de durabilité associés à l'investissement ;
- Une évaluation ESG basée sur un questionnaire développé par Elevation Capital Partners et adapté selon la typologie des investissements et la stratégie suivie ;
- Un suivi des controverses des entreprises sélectionnées. En fonction de la gravité de la controverse, le FCP pourra acheter, conserver, ou vendre les positions détenues.

L'évaluation ESG est actualisée annuellement par l'envoi d'un questionnaire de suivi aux participations au début de chaque exercice N+1 portant sur les données de l'année N.

La politique d'engagement et de vote vise à instaurer un dialogue constructif et de long terme avec les émetteurs afin de les sensibiliser et de les accompagner dans leur démarche responsable et d'amélioration de leurs pratiques. Des axes d'amélioration peuvent être identifiés et sont partagés avec les entreprises concernées.

ECP s'engage à collecter les données sur les principales incidence négatives sur les facteurs de durabilité (PAI). Cela est réalisé au travers de l'actualisation annuelle mentionnée ci-dessus.

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales (E/S), mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Il ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du Règlement Européen 2020/852 (« Règlement Taxonomie »).

B. Politique d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

C. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les investissements réalisés par le fonds répondent aux processus et critères d'analyse environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) définis dans la politique d'investissement responsable de la société de gestion. A ce titre, la prise en compte et la promotion de critères environnementaux et sociaux font partie intégrante de la gestion du fonds. Plus précisément, les équipes de gestion du fonds assurent, via un questionnaire d'analyse ESG préinvestissement puis un questionnaire de reporting ESG annuel, que les sociétés ciblées et en portefeuille ont déployé des pratiques assurant une bonne performance du fonds sur les thématiques environnementales et sociales.

Des thématiques environnementales et sociales spécifiques au fonds ont été identifiées par Elevation Capital Partners afin de s'adapter aux principaux enjeux des sociétés cible et en portefeuille :

Caractéristiques environnementales :

- Gestion de l'empreinte carbone et des risques climatiques ;
- Gestion des risques environnementaux.

Caractéristiques sociales :

- Diversité et égalité au travail ;
- Formation et partage de la valeur ;
- Bien-être, santé et sécurité des employés.

Pourcentage de sociétés en portefeuille alignées avec l'engagement d'Elevation Capital Partners à respecter les caractéristiques environnementales et sociales fixées pour le véhicule : 100 %.

D. Stratégie d'investissement du fonds

Conformément à la politique d'exclusion sectorielle d'ECP le fonds ne pourra pas investir dans des sociétés opérant dans les activités controversées suivantes :

- Tabac ;
- Armement ;
- Jeux d'argent et de hasard ;
- OGM ;
- Clonage ;
- Pornographie ;
- Activités économiques illégales ;
- Alcool ;
- Casinos ;
- Huile de palme ;
- Energies fossiles conventionnelles et non conventionnelles ;
- Nucléaire ;
- Activités dans les régimes oppressifs et non coopératifs ;
- Expérimentation animale ;
- Exploitation forestière.

Afin de s'assurer des bonnes pratiques ESG des entreprises au sein du portefeuille du fonds, Elevation Capital Partners conduit systématiquement une analyse préinvestissement des risques et opportunités ESG de la société cible via la complétion d'un questionnaire dédié.

Le questionnaire intègre :

- Une analyse des enjeux de gouvernance. La politique d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements est réalisé au travers de l'analyse de l'éthique des affaires, la transparence des instances de gouvernance, l'indépendance de son conseil d'administration, ainsi que la prévention et la gestion des risques de corruption.
- Une analyse des caractéristiques environnementales de la société au travers des deux thématiques environnementales définies dans le règlement du fonds :
 - Gestion de l'empreinte carbone et des risques climatiques ;
 - Gestion des risques environnementaux.

- Une analyse des caractéristiques sociales de la société au travers des trois thématiques sociales définies dans le règlement du fonds :
 - Diversité et égalité au travail ;
 - Formation et partage de la valeur ;
 - Bien-être, santé et sécurité des employés.

Si les réponses apportées par la société au questionnaire en matière de caractéristiques environnementales et sociales ne sont pas satisfaisantes, l'investissement dans la société n'est pas réalisé.

Les réponses aux questionnaires permettent également à la société de gestion de mesurer les engagements pris dans le cadre de la signature des différentes chartes auxquelles elle a adhéré (exemple : charte SISTA, charte Investisseurs pour la croissance de France Invest, etc.)

E. Section Proportion d'investissement

Elevation Capital Partners s'engage à suivre les caractéristiques environnementales et sociales de 100 % des participations du portefeuille du fonds.

En revanche, aucun engagement n'est pris par la société de gestion concernant la part minimale des investissements durables sur le plan environnemental et/ou social.

F. Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Elevation Capital Partners met en œuvre un programme de suivi annuel des participations afin d'identifier et d'évaluer l'évolution de la performance extra-financière de son portefeuille. Les équipes d'investissement s'assurent que les enjeux ESG identifiés comme matériels pour le développement des entreprises en portefeuille font l'objet d'un dialogue actif et régulier. La performance ESG des participations et du fonds est discutée lors d'un comité ESG annuel.

Un contrôle est également mis en œuvre annuellement par le responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI) afin de s'assurer du respect des procédures concernant le suivi des sociétés en portefeuille.

G. Méthodes applicables aux caractéristiques environnementales ou sociales

Dans le cadre de la gestion du fonds, des indicateurs environnementaux et sociaux sont systématiquement collectés à l'aide du questionnaire de reporting ESG annuel mis en place par Elevation Capital Partners. Ces indicateurs sont collectés par entreprise puis consolidés au niveau du fonds.

H. Source et traitement des données

Les sources utilisées pour le suivi des caractéristiques ESG sont les questionnaires de reporting ESG renseignés par les sociétés en portefeuille. Elles s'engagent, dans les pactes d'actionnaires, à transmettre à la société de gestion des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales. Si nécessaire, et pour vérifier la qualité de certaines données (i.e. présence d'une charte ESG, pourcentage de femmes dans les fonctions dirigeantes ou encore calcul de l'empreinte carbone), des justificatifs peuvent être demandés aux sociétés.

Les données sont ensuite traitées par la société de gestion afin de déterminer une note ESG par société et pour l'ensemble du portefeuille.

I. Limites aux méthodes et aux données

La complétion des questionnaires par les sociétés en portefeuille constitue la principale limite de la méthodologie et des sources de données employées. Cela n'empêche pas la société de gestion d'atteindre ses objectifs puisque 100% des sociétés en portefeuille seront analysées. De plus, dès la phase de préinvestissement, si la société n'est pas en mesure de fournir des données complètes et fiables, l'investissement n'est pas réalisé.

J. Diligences raisonnables

Des contrôles sont menés sur les sociétés en portefeuille avant l'investissement ainsi que régulièrement après l'investissement pour analyser leur évolution aussi bien sur le plan financier qu'extra financier.

K. Politique d'engagement

En tant qu'investisseur actif, Elevation Capital Partners établit un dialogue bienveillant et permanent avec les dirigeants des participations.

Ce dialogue est un élément clé du suivi des participations. Les gérants d'Elevation Capital Partners échangent avec les participations sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et non financiers, la structure du capital, etc.

En tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), Elevation Capital Partners prend en compte les questions ESG dans le processus d'analyse et de décision en matière d'investissements et s'efforce de prendre en compte les questions ESG dans ses politiques et pratiques d'actionnaire responsable.

La politique d'exercice des droits de vote établie par la société de gestion se réfère avant tout aux principes de gouvernance d'entreprise et de transparence des informations délivrées par la participation. Les votes effectués en assemblées générales dépendent de l'analyse particulière de chacune des résolutions proposées par les organes sociaux. Le droit de vote sera exercé dans tous les cas en tenant compte de l'intérêt exclusif des porteurs de parts des FIA.

Elevation Capital Partners se réserve le droit de ne pas voter aux assemblées générales dans les participations dans lesquelles elle dispose d'un rôle d'actionnaire moins significatif. La société de gestion s'attache à respecter son dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exercice des droits de vote. Elle exerce les droits de vote indifféremment par présence physique aux assemblées générales, par correspondance ou par procuration, en fonction des circonstances particulières à chaque assemblée générale.

Pour plus de détails, il convient de se référer à la politique d'engagement de la société de gestion disponible sur son site Internet à l'aide du lien suivant : www.elevation-cp.com.

L. Indice de référence désigné

Il n'est pas utilisé d'indice de référence.

ANNEXE SFDR - APPLICATION DU REGLEMENT SFDR POUR LA DOCUMENTATION CONTRACTUELLE

Le FPCI Elevation Immo Opportunités est classé article 8 au sens du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 aussi appelé règlement SFDR ou DISCLOSURE.

I. CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE ?

- ☐ Oui
- ☑ **Non**
- ☐ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale d'investissements durables
 - ☐ Ayant un objectif environnemental dans les activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de la taxonomie de l'UE
 - ☐ Ayant un objectif environnemental dans les activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental en vertu de la taxonomie de l'UE
 - ☐ Avec un objectif social
- ☑ **Il promeut les caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissement durable**

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des bonnes pratiques de gouvernances.

La taxonomie de l'UE est un système de classification Institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

II. QUELLES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES SONT PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ?

Les investissements réalisés par Elevation Capital Partners répondent aux processus et critères d'analyse environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) définis dans la politique d'investissement responsable de la société de gestion. A ce titre, la prise en compte et la promotion de critères environnementaux et sociaux font partie intégrante de la gestion du FPCI Elevation Immo Opportunités.

Plus précisément, les équipes de gestion du FPCI Elevation Immo Opportunités assurent,

via un questionnaire d'analyse ESG préinvestissement puis un questionnaire de reporting ESG annuel, que les entreprises ciblées et en portefeuille ont déployé des pratiques assurant une bonne performance du fonds sur les thématiques environnementales et sociales.
Le FPCI investira exclusivement dans des sociétés ayant obtenues a minima une note de 25% dans le questionnaire d'analyse ESG préinvestissement.

Des thématiques environnementales et sociales spécifiques à la stratégie d'investissement ont été identifiées par Elevation Capital Partners afin de s'adapter aux principaux enjeux des entreprises cible et en portefeuille. Les principales thématiques analysées sont les suivantes :

Caractéristiques environnementales :
- Gestion de l'empreinte carbone et des risques climatiques
- Gestion des risques environnementaux

Caractéristiques sociales :
- Diversité et égalité au travail
- Bien-être, santé et sécurité des employés
- Formation et partage de la valeur

1. **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

En phase de préinvestissement, dans le cadre de l'analyse ESG des entre- prises ciblées, des indicateurs environnementaux et sociaux sont collectés pour chaque entreprise via le questionnaire ESG préinvestissement. Ce questionnaire a pour but d'identifier les principaux risques et opportunités de l'entreprise au regard des critères de durabilité.
Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs inclus dans le questionnaire ESG préinvestissement (liste non-exhaustive) :

Indicateurs environnementaux	**Gestion de l'empreinte carbone et des risques climatiques** - Réalisation d'un bilan carbone (scope 1, 2 et 3) (oui, non) - Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux des activités (oui, non) **Gestion des risques environnementaux** - Formalisation d'une politique environnementale (oui, non) - Obtention de certifications environnementales (oui, non) - Litige environnemental (oui, non)
Indicateurs sociaux	**Diversité et égalité au travail** - Engagements et initiatives en faveur de la diversité pour la diversité (oui, non) **Formation et partage de la valeur** - Plan de formation des employés (oui, non) - Mise en place d'un système de partage de la valeur (oui, non)

	Bien être, santé et sécurité des employés - Conduite d'une étude de satisfaction des employés (oui, non) - Litige social (oui, non)

Pour rappel, Le FPCI investira exclusivement dans des sociétés ayant obtenues a minima une note de 25% dans le questionnaire d'analyse ESG préinvestissement.
Dans le cadre de la gestion du FPCI Elevation Immo Opportunités, des indicateurs environnementaux et sociaux sont également systématiquement collectés grâce au questionnaire de reporting ESG annuel. Ces indicateurs seront collectés par entreprise puis consolidés au niveau du FPCI Elevation Immo Opportunités.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs inclus dans le questionnaire annuel de reporting ESG (liste non-exhaustive) :

<u>Indicateurs environnementaux</u>	**Gestion de l'empreinte carbone et des risques climatiques** - Réalisation d'un bilan carbone (scope 1, 2 et 3) (oui, non) - Emissions de CO2 par employés (tco2eq) - Initiatives visant à réduire les impacts environnementaux des activités (oui, non) **Gestion des risques environnementaux** - Formalisation d'une politique environnementale (oui, non) - Obtention de certifications environnementales (oui, non) - Litige environnemental (oui, non)
<u>Indicateurs sociaux</u>	**Diversité et égalité au travail** - Définition d'une charte d'engagement pour la diversité (oui, non) - Part des femmes dans l'effectif total de l'entreprise (%) - Part des femmes parmi les dirigeants de l'entreprise (%) **Formation et partage de la valeur** - Budget dédié à la formation (#) - Mise en place d'un système de partage de la valeur (oui, non) - Part du capital détenu par les employés (%) **Bien être, santé et sécurité des employés** - Conduite d'une étude de satisfaction des employés (oui, non) - Taux d'absentéisme (%) - Litige social (oui, non)

2. **Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Non applicable pour le fonds.

3. **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable pour le fonds.

III. CE PRODUIT FINANCIER PREND-IL EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

☑ **Oui**

☐ Non

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.
Les indicateurs PAI (Principal Adverse Impacts) du portefeuille du fonds FPCI Elevation Immo Opportunités viendront compléter le questionnaire ESG annuel envoyé à toutes les participations dès 2023. Les indicateurs seront ensuite consolidés, analysés et retranscrits annuellement au sein du rapport extra-financier d'Elevation Capital Partners.

IV. QUELLE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT CE PRODUIT FINANCIER SUIT-IL ?

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance aux risques.

Afin d'accompagner les entreprises de son portefeuille dans la prise en compte des enjeux de durabilité, Elevation Capital Partners a décidé en 2022 de traduire ses valeurs et engagements dans une politique d'investissement responsable dédiée, applicable à l'ensemble de ses stratégies d'investissement et de ses fonds, y compris au FPCI Elevation Immo Opportunités.

La politique d'investissement responsable d'Elevation Capital Partners s'appuie sur trois piliers principaux listes ci-dessous :

Pilier 1 - renforcer l'intégration des critères ESG dans nos stratégies d'investissement

Elevation Capital Partners est un investisseur engagé et actif auprès de ses participations, convaincu que les critères extra-financiers contribuent au développement, à la création de valeur et à la résilience des entreprises. La performance sur le long terme d'une entreprise repose sur des enjeux financiers et économiques mais également ESG.
Pour assurer la prise en compte de ces enjeux dans ses processus d'investissement et d'accompagnement des entreprises de son portefeuille, Elevation Capital Partners a défini des processus et des outils d'analyse ESG déployés tout au long du cycle d'investissement.

Pilier 2 - améliorer la performance ESG des entreprises de notre portefeuille

L'amélioration de la performance ESG des entreprises en portefeuille constitue le cœur de la démarche d'Elevation Capital Partners. L'accompagnement des équipes dirigeantes dans la transformation de leurs *business models*, intégrant les tendances de marché sur les thématiques de transition écologique et sociale, est un enjeu clé.
Des priorités ESG ont été définies pour chacune des stratégies d'investissement d'Elevation Capital Partners. Elles visent à déterminer les points d'attention particuliers des équipes d'Elevation Capital Partners vis-à-vis des participations en portefeuille. Ces priorités seront suivies tout au long de la détention.
Les priorités ESG spécifiquement identifiées pour la stratégie d'investissement du fonds sont les suivantes :

1. Déployer une gouvernance responsable et une bonne éthique des affaires
2. Promouvoir des conditions d'emploi décent, la diversité et l'égalité des chance

3. Accroître l'impact positif des produits et services des entreprises

Pilier 3 - participer activement à la promotion de la finance durable

En tant qu'investisseur responsable, Elevation Capital Partners s'engage auprès de ses pairs afin de promouvoir une finance plus responsable et durable, en contribuant aux initiatives sectorielles.

1. ***Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?***

Elevation Capital Partners a mis en place une politique d'exclusions ainsi qu'une grille d'analyse préinvestissement des risques et opportunités ESG des entreprises cible. Ces deux outils sont systématiquement appliques lors de la sélection des entreprises cible. Des lors, chaque entreprise sélectionnée par les équipes d'investissement en charge du fonds doit respecter la politique d'exclusion et être analysée à l'aune de la grille d'évaluation ESG d'Elevation Capital Partners.

Ainsi, les activités exclues de l'univers d'investissement d'Elevation Capital Partners, et plus spécifiquement du FPCI Elevation Immo Opportunités sont la vente d'armement, le tabac, la pornographie et toute activité contrevenant aux normes ou conventions internationales : violation des droits humains, travail des enfants, corruption, non-respect des normes environnementales.

Par ailleurs, Elevation Capital Partners s'engage à intégrer les conclusions de l'analyse ESG préinvestissement dans sa décision d'investissement finale. Cependant, l'existence, supputée ou avérée, d'un risque lie à l'un des facteurs ESG identifie dans le cadre de la grille d'analyse ESG préinvestissement ne représente pas nécessairement un obstacle à une décision d'investissement, mais un sujet de dialogue et d'accompagnement entre l'entreprise cible et les équipes d'investissement de Elevation Capital Partners.

2. ***Quel est le taux minimal d'engagement pour réduire la portée des investissements envisagés avant l'application de cette stratégie d'investissement ?***

Non applicable pour le fonds.

3. ***Quelle est la politique suivie pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés bénéficiaires des investissements ?***

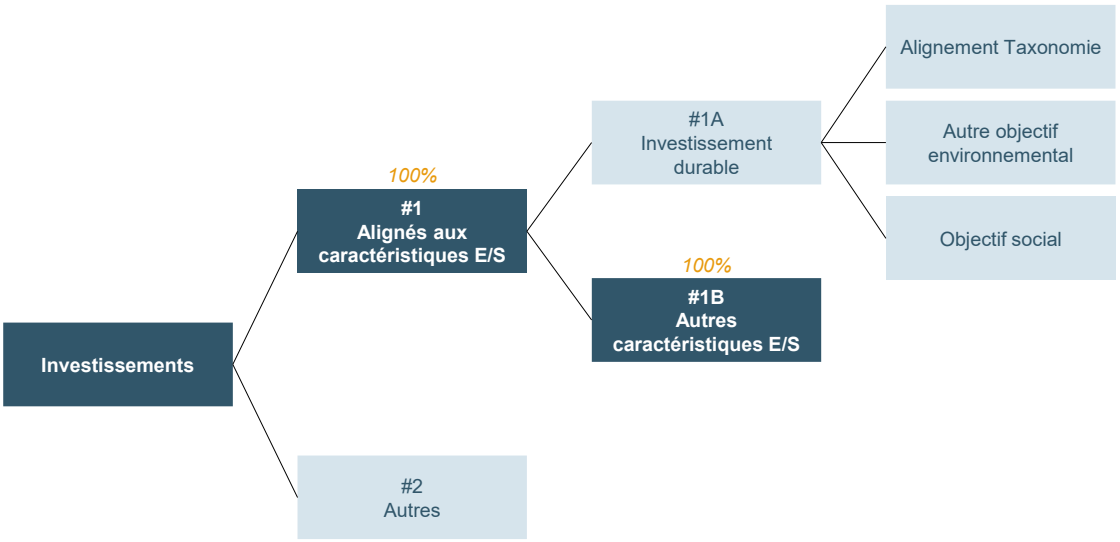
Les bonnes pratiques de gouvernance concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligation fiscales.

Afin de s'assurer des bonnes pratiques de gouvernance des entreprises au sein du portefeuille du FPCI Elevation Immo Opportunités, Elevation Capital Partners conduit systématiquement une analyse préinvestissement des risques et opportunités ESG de l'entreprise cible via la complétion d'un questionnaire dédié, intégrant notamment une analyse des enjeux de gouvernance de l'entreprise cible. Les thématiques analysées incluent l'éthique des affaires, la transparence des instances de gouvernance, l'indépendance de son conseil d'administration, et la prévention et gestion des risques de corruption.

V. QUELLE EST L'ALLOCATION DES ACTIFS PREVUE POUR CE PRODUIT FINANCIER ?

Elevation Capital Partners s'engage à suivre les caractéristiques E/S définies ci-dessus pour 100% du portefeuille du FPCI Elevation Immo Opportunités.

Allocation des investissements du FPCI Elevation Immo Opportunités



La catégorie #1 alignés aux caractéristiques E/S inclue les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 autres inclue les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 alignés aux caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1 Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

1. ***Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Non applicable.

VI. DANS QUELLE MESURE MINIMALE LES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL SONT-ILS ALIGNES SUR LA TAXONOMIE DE L'UE ?

Non applicable.

1. ***Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Non applicable.

VII. QUELLE EST LA PART MINIMALE DES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL QUI NE SONT PAS ALIGNES SUR LA TAXONOMIE DE L'UE ?

Non applicable (0% des investissements alignés avec la taxonomie de l'UE).

VIII. QUELLE EST LA PART MINIMALE DES INVESTISSEMENTS DURABLES SUR LE PLAN SOCIAL ?

Non applicable.

IX. QUELS INVESTISSEMENTS SONT INCLUS DANS LA RUBRIQUE « #2 AUTRES », QUELLE EST LEUR FINALITE ET EXISTE-T-IL DES GARANTIES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES MINIMALES ?

Aucun investissement n'est inclus dans la catégorie « #2 autres ». Elevation Capital Partners investit uniquement dans des investissements répondant aux caractéristiques sociales et environnementales mises en place par Elevation Capital Partners.

X. UN INDICE SPECIFIQUE EST-IL DESIGNE COMME INDICE DE REFERENCE POUR DETERMINER SI CE PRODUIT FINANCIER EST ALIGNE SUR LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES QU'IL PROMEUT ?

Dans le cadre de sa gestion du FPCI Elevation Immo Opportunités, Elevation Capital Partners n'a pas identifié de *benchmark* de référence spécifique étant aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales que le fonds promeut.

1. ***Comment l'indice de référence est-il en permanence aligné sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

Non applicable.

2. ***Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?***

Non applicable.

3. ***En quoi l'indice désigné diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?***

Non applicable.

4. ***Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?***

Non applicable.

XI. OU PUIS-JE TROUVER EN LIGNE DAVANTAGE D'INFORMATIONS SPECIFIQUES AU PRODUIT ?

Des informations complémentaires concernant le FPCI Elevation Immo Opportunités sont disponibles sur le site internet du Groupe Inter Invest.

